

LE POUVOIR DE L'IMAGINATION :
DU FOR INTÉRIEUR AUX MŒURS PUBLIQUES
GERMAINE DE STAËL ET LES FICTIONS LITTÉRAIRES¹

PAR

Stella BRESCIANI

Université de Campinas, Brésil

"L'homme a dans le secret de sa pensée, un asile de liberté impénétrable à l'action de la force"².

Par ces quelques mots Germaine de Staël rappelle ce qu'il faut entendre par for intérieur : *"l'habitude de se replier continuellement sur soi-même"*, une caractéristique des peuples chrétiens³. Le for intérieur apparaîtrait, dans ce cas, comme une sorte de tribunal intime et secret où la conscience serait un juge. Mme de Staël remarque encore l'impuissance de la violence, même la plus acharnée, à pénétrer et à s'installer dans cet asile de liberté, l'âme humaine.

Les deux composantes de cette définition — le tribunal intime et l'asile de liberté — sont sous-tendues par une croyance profonde dans le progrès des facultés humaines, dû à l'influence bienfaisante de la production intellectuelle. Dans ses écrits politiques, Germaine de Staël prône encore, à côté de la liberté individuelle, l'obéissance aux lois et aux gouvernements.

1. Cet article doit beaucoup à Claudine Haroche. Je la remercie tout d'abord de m'avoir poussée à l'écrire. Je la remercie encore, ainsi qu'Ana Montoia, pour leurs remarques critiques et leurs nombreuses suggestions.

2. Staël (G. de), *De la littérature* (1800), Flammarion, 1991, Discours préliminaire, p. 78.

3. Voir aussi *De l'Allemagne* (1813), Flammarion, 1968, p. 212.

La France, dans les années 1790, est secouée par la Révolution. Elevée dans l'esprit des Lumières, Germaine de Staël avait cru, à l'époque de l'ouverture des Etats Généraux en 1789, qu'une France nouvelle allait se former sous l'égide de la Raison⁴. Confrontée à la violence des procès sommaires et des exécutions publiques des années suivantes, elle témoigne néanmoins d'une confiance inébranlable dans les gouvernements constitutionnels, restant convaincue de la primauté de la raison et de la pensée philosophique⁵. La violence, selon elle, se nourrit de l'ignorance et de l'oppression des peuples. Dans son esprit, une conviction se dessine : le for intérieur, cet espace de liberté, ne saurait être pénétré par la violence⁶ ; il peut, à l'inverse, devenir un espace ouvert à l'éducation et aux arguments de la raison.

L'écrivain croit que les sociétés et les gouvernements doivent se fonder sur des bases rationnelles, les seules à permettre "*le progrès et la perfectibilité de l'esprit et de l'humanité*". Elle doute cependant que les arguments rationnels, jugés par trop abstraits, aient le pouvoir de pénétrer le for intime de chacun. Seule l'imagination, en entraînant les sentiments à adhérer aux principes de la morale et de la pensée philosophique, serait capable d'atteindre les replis les plus profonds du cœur humain.

Distinguant avec clarté, raison et sentiment, Germaine de Staël les conjoint pourtant dans la fiction littéraire. Capable de séduire le cœur, le roman franchit les limites imprécises de l'imagination et rapproche ces deux facultés dans une *réflexion fondée sur le sentiment*⁷. Elle croit en effet que seule l'imagination peut atteindre les lieux les plus intérieurs.

4. Sur l'éducation de Mme de Staël, voir Balaye (S.), *Madame de Staël, lumières et liberté*, Paris, Klincksieck, 1979. M. Glotz et M. Maire, dans *Salons du XVIII^e siècle*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1949, évoquent les personnalités du monde politique, philosophique et littéraire, habituées du salon de Mme Necker, que sa fille Germaine de Staël fréquentait depuis l'enfance. R. Chartier a lui aussi analysé la portée politique des salons littéraires au XVIII^e siècle, en soulignant que cette sociabilité est "*fondatrice d'un nouvel espace public où l'usage de la raison et du jugement s'exerce sans bornes mises à l'examen critique, sans soumission obligée à l'autorité ancienne*", *Les origines culturelles de la Révolution Française*, Paris, Seuil, 1990, p. 27.

5. Dans les *Lettres sur les écrits et les caractères de J.J. Rousseau*, publiées en 1788, six mois avant l'ouverture des Etats Généraux en 1789, elle affirme : "*Vous, grande nation, bientôt rassemblée pour consulter sur vos droits (...) ne vous défiez pas de la raison ; (...) vous [qui devez] au progrès seul des lumières les avantages que les nations n'ont jamais acquis que par des flots de sang, n'effacez point le sceau de raison et de paix que le destin veut apposer sur votre constitution (...)*", Paris, Treuttel et Würtz, 1820, tome premier, p. 71-72.

6. Cette conviction la conduit ainsi à envisager les "quatorze mois de la Terreur" comme une interruption, violente, brutale et sanglante certes, mais transitoire ; un moment de barbarie semblant s'opposer aux progrès des Lumières et de la civilisation.

7. J. Starobinski appelle cette faculté, dans "Critique et principe d'autorité (Mme de Staël et Rousseau)", *Mouvements premiers. Etudes critiques offertes à Georges Poulet*, Paris, Librairie José Corti, 1972, une "*passion réfléchissante*", ce que S. Balaye définit comme "*la réflexion liée à la souffrance et conduisant à la création en littérature*". Reprenant l'expression, l'auteur rappelle que pour Mme de Staël, la raison ne peut pas être dissociée du sentiment, *op. cit.*, p. 27.

Je voudrais ici retrouver certains des éléments qui, dans les écrits de Germaine de Staël — en particulier l'*Essai sur les fictions* (1795), *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796) et *De la littérature* (1800)⁸ —, s'efforçant de contribuer au perfectionnement des gens, des institutions et des nations, lient alors imagination et passion d'une part, raison de l'autre. Les convictions rationnelles doivent pénétrer le for intérieur de chacun de façon à ce que le comportement extériorise spontanément les jugements de la conscience. Authenticité et transparence sont devenues désormais deux qualités exigées du citoyen de la république.

I - LE DEUIL DES ILLUSIONS

"Il faut que cette révolution finisse par le raisonnement".

Les sentiments raisonnés sont en effet, pour Mme de Staël, décisifs dans l'adhésion aux mœurs publiques, le respect dû aux lois et l'amour de la patrie. Réussir à faire concorder "*les deux forces — la tendance au repos et l'impulsion vers la liberté — dans la nature morale comme dans la nature physique*" : voilà comment l'on surmonte les radicalismes et l'esprit de parti, et comment l'on accède à la "*volonté générale*"¹⁰.

Écrits dans le contexte des événements révolutionnaires, un même souci sous-tend les ouvrages politiques de Germaine de Staël : donner à la France des institutions protégeant la liberté et l'égalité, visant à se substituer tant aux règles hiérarchiques de l'Ancien Régime qu'aux fanatismes et aux débordements de l'esprit révolutionnaire¹¹. Elle entend ainsi intervenir dans le débat politique dès 1792, lorsqu'elle s'aperçoit que "*les partis de droite et de gauche, les aristocrates et les jacobins*" posent un obstacle insurmontable de par leurs radicalismes, à l'encontre de la solution parlementaire envisagée par une constitution politique pour la France¹².

8. Je me réfère ici aux éditions Ramsay, 1989 et Flammarion, 1982. J'ai eu recours aussi aux *Considérations sur la Révolution Française* (ouvrage posthume publié en 1818, écrit entre 1813 et l'année de sa mort, 1817), quand j'ai jugé nécessaire d'éclaircir certains concepts ou certaines observations.

9. *Considérations sur la Révolution Française*, Paris, Tallandier, 1983, p. 314.

10. Staël (G. de), "A quels signes peut-on connaître quelle est l'opinion de la majorité de la nation ?" (1792), *Œuvres complètes*, T. XVII, Paris, Treuttel et Würtz, 1821, p. 319.

11. Quand Germaine de Staël cherche une explication au fanatisme et à la violence des quatorze mois de la Terreur — elle se réfère à la période qui commence avec la proscription de la Gironde, le 31 mai 1793 —, elle ne les voit pas comme des épisodes uniques et isolés : les germes du fanatisme ne meurent jamais et sont à l'origine de toutes les violences religieuses et politiques. Elle entrevoit là un élément qui fait partie de la vie en société : "*la volonté de dominer, dans ceux qui sont au haut de la roue, l'ardeur de la faire tourner dans ceux qui sont en bas*". C'est-à-dire, "*le prétexte change, la cause reste, et l'acharnement réciproque demeure le même*", *op. cit.*, pp. 301-303.

12. *De la littérature* a été écrit au moment où l'armée de Napoléon Bonaparte l'emportait. De même, *A quels signes peut-on connaître quelle est l'opinion de la majorité de la nation ?* a été publié au commencement de 1792, quand les événements révolutionnaires se radicalisaient.

Elle insiste ainsi sur l'importance du débat et de l'échange des idées, ne reculant pas devant des questions politiques essentielles. L'écrivain développe ses arguments en opposant les éléments de la société de l'Ancien Régime à ceux qui devraient à présent permettre à la France d'être une République. Elle relève alors les contrastes entre un monde fondé sur la hiérarchie, et la société qui devrait se former sur de nouveaux principes. Parmi ces différences, il faut pourtant apercevoir certaines continuités : dans le paradigme républicain idéalisé par Mme de Staël, subsistent des éléments de l'Ancien Régime. Ainsi, la contenance, la maîtrise de soi, la maîtrise des passions et des sentiments, continuent de modeler les comportements des gouvernants. Dans une République, cette maîtrise de soi ne devrait pourtant, rien dissimuler, rien cacher. A l'inverse, elle devrait désormais traduire avec éloquence les vertus citoyennes enracinées dans le cœur des hommes publics¹³. Cette maîtrise de soi devait encore réunir justice et impartialité, nécessaires à l'administration civile, environnant de tous les signes de supériorité les hommes élus de par leurs qualités personnelles¹⁴.

Ainsi les relations personnelles, dans l'ancienne société, étaient-elles dominées par le souci de théâtralisation de soi. Mme de Staël ne cesse de rappeler qu'il fallait "*soigner les apparences, lorsqu'on ne peut faire juger que ses manières*"¹⁵. Fidèle à l'idée qui veut que les institutions politiques et religieuses modèlent les mœurs et les comportements¹⁶, l'homme de l'Ancien Régime, pose-t-elle, "*environné de tant d'institutions respectées, de tant de préjugés éclatants, de tant de convenances reçues*", ne disposait que de peu de liberté dans son for intérieur : "*sa raison ne devait pas tout examiner, son âme n'était jamais affranchie du joug de l'opinion*" car, ajoute-t-elle, "*l'ascendant du monarque et du culte monarchique avait pénétré la conviction intime de tous*". Cette conviction, si profondément ancrée dans les cœurs, inscrite à un point tel "*dans la nature des choses qu'on se façonnait pour lui*", participait du renforcement du despotisme¹⁷. Tous les Français, conclue-t-elle, se préoccupaient alors du paraître, "*parce que le théâtre de la société en inspirait singulièrement le désir*"¹⁸.

(suite note 12) Il ne faut pas, bien entendu, oublier qu'elle travaille sur ses *Considérations sur la Révolution Française* depuis 1812.

13. Cf. Haroche relève, dans "Le gouvernement des conduites" en particulier, le rôle de la maîtrise de soi comme composante essentielle du pouvoir dans les traités de civilité aux XVI^e et XVII^e siècles (*Le Magazine Littéraire*, octobre 1994).

14. *De la littérature*, op. cit., p. 307.

15. *De la littérature*, op. cit., p. 277.

16. Cette idée, qui définit sa position théorique dès son "Discours préliminaire" dans *De la littérature*, apparaît dans tous les textes mentionnés ci-dessus.

17. *De la littérature*, p. 284. Voir sur ce point Elias (N.), *La société de Cour*, Calmann-Lévy, 1974. Voir aussi la préface de Roger Chartier à *La société de Cour*.

18. Claudine Haroche, dans "La civilité et la politesse : des objets négligés de la sociologie politique", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCIV, 1993, a bien saisi l'ambiguïté de la notion de politesse, qui oscille entre fausseté et respect formel de l'autre.

Dans ces manières, l'étiquette et les mœurs de l'Ancien Régime, Germaine de Staël apercevait des compléments nécessaires à la vie en commun de personnes inégales de par leur naissance : "la gaieté piquante, plus encore même que la grâce polie", note-t-elle alors, "effaçait toutes les distances sans en détruire aucune". Germaine de Staël rappelle clairement les contraintes auxquelles se soumettaient, dans une monarchie, ceux qui désiraient "s'indiquer aux regards du pouvoir" : "en se montrant étranger à ces mœurs de société, on se classait comme inférieur (...). Il fallait et parler et se taire comme les autres, connaître les usages pour ne rien inventer, ne rien hasarder ; et c'était en imitant longtemps les manières reçues qu'on acquérait enfin le droit de prétendre à une réputation à soi"¹⁹. Il faut sans doute conclure que pour Mme de Staël le mimétisme, dans l'ancienne société monarchique, faisait obstacle à l'examen critique des idées morales, à ce besoin d'interroger, par une "raison méditative", ses convictions. Ces contraintes qui gouvernaient les mœurs par des règles rigides entravaient par ailleurs le développement des idées et de la pensée : le roi gouvernait certes les hommes, et pourtant la peur d'être renversé gouvernait seule le roi²⁰. La pensée politique critique, "l'analyse des principes du gouvernement, l'examen des dogmes religieux (...)", souligne-t-elle, "était [ainsi] totalement interdite"²¹.

Germaine de Staël ne rejette pourtant pas complètement les institutions politiques de la France monarchique, pas davantage le mode de vie qu'elles entraînent. A travers la réflexion sur l'œuvre littéraire de l'Ancien Régime, elle élucide la forme selon laquelle l'autorité des rois en France s'était affirmée comme un pouvoir sans bornes, moyennant le "consentement tacite de la noblesse". Elle critique des abus — fréquents depuis la mort de Louis XIV — des rois et des aristocrates. Pour Mme de Staël, ce sont ces abus qui ont entraîné la critique de la religion et de la politique royale. "La révolution des esprits a commencé" affirme l'écrivain, excitée par la liberté des opinions, par les attaques contre la religion catholique et la politique et l'ordre social. "Les idées philosophiques ont pénétré partout, dans les tragédies, dans les contes, dans tous les écrits, même de pur agrément"²². Bien que restreints aux gens instruits, ces écrits répandaient des idées morales et politiques nouvelles, issues des sociétés savantes et des salons. Les idées philosophiques se frayaient ainsi un chemin dans le for intérieur, y faisant naître l'habitude de la réflexion critique et le goût du débat²³.

19. *De la littérature*, pp. 303-304.

20. *Ibid.*, pp. 227, 273, 275.

21. *Ibid.*, p. 280. Ainsi, les limites que la pensée critique pouvait atteindre s'exprimaient-elles sous la forme de la satire, sur le ton moqueur dont on usait pour parler et écrire de ceux dont l'ambition était de paraître supérieur à leur condition de naissance. La satire était ainsi devenue le style le plus répandu parmi les Français, venant même à être considérée comme la qualité essentielle distinctive du caractère national. Quand au chapitre XVIII de *De la littérature*, Staël répond à la question : "Pourquoi la nation française était-elle la nation de Europe qui avait le plus de grâce, de goût et de gaieté ?", elle dit : "l'on (les pays de l'Europe) attribuait généralement ce goût, cette gaieté, au caractère national : mais qu'est-ce qu'un caractère national, si ce n'est un résultat des institutions et des circonstances qui influent sur le bonheur d'un peuple, sur ses intérêts et sur ses habitudes ?", p. 271.

22. *De la littérature*, op. cit., pp. 285-288.

23. *Ibid.*, pp. 406-408.

L'art de plaire de la vie à la cour se déroulait dans un cercle réduit²⁴. L'exposition publique des idées, la maîtrise des mots, la clarté et l'élégance des arguments, allaient constituer, dans une République à l'inverse, les principes fondateurs d'une nation où les privilèges de naissance seraient éliminés au profit de l'égalité de tous, où les mérites individuels seraient reconnus dans les affaires publiques.

Germaine de Staël plaide alors en faveur d'un Etat idéal gouverné par des hommes dont le mérite est incontestable, par des chefs dont le prestige a été acquis au cours de leur vie publique. Ils seraient capables, affirme-t-elle, de "*réunir le génie de l'action à celui de la pensée*"²⁵. L'écrivain prône certes une nation libre et égale, un gouvernement qui cherche à encourager le "génie". On doit cependant l'entendre affirmer qu'"*il ne s'ensuit pas qu'il faille croire à la perfection dans l'ordre social*". Il est pourtant indispensable, poursuit-elle, que les législateurs se proposent ce but²⁶. Mme de Staël craignait que dans cette future société républicaine et égalitaire la politique n'entraîne à l'"*imitation des mœurs vulgaires*", amenant le peuple à "*choisir des magistrats ignorants et grossiers*". La volonté populaire de se faire entendre dans les affaires publiques était de règle dans une République. Il fallait cependant mettre un obstacle aux "meneurs de foules", qui les avaient poussées au paroxysme pendant la Terreur. Il fallait donc empêcher l'action des manipulateurs démagogiques, en amenant le peuple vers l'exercice éclairé de la citoyenneté.

C'est là l'un des arguments cruciaux de Germaine de Staël : la France, voulant être un pays où tous les citoyens auraient un rôle plus immédiat dans la vie publique, dans le gouvernement, exigeait l'établissement de la liberté sur des valeurs morales solides, indispensables dans un Etat fondé sur des principes démocratiques. Cette idée, largement répandue à l'époque, l'amène constamment à rappeler les liens entre nations libres et individus éclairés. "*Si l'on propage l'influence des lumières dans une nation*", pose ainsi Germaine de Staël, "*elles tendent à perfectionner la moralité générale*"²⁷. Ou, en d'autres termes, "*éclairer, instruire, perfectionner les femmes comme les hommes, les nations comme les individus, c'est encore le meilleur secret pour tous les buts raisonnables, pour toutes les relations sociales et politiques auxquelles on veut assurer un fondement durable*"²⁸.

24. G. de Staël établit même une relation entre les hommes en manque de génie, prisonniers du cercle des soucis domestiques, et l'absence d'intérêt pour le bien commun, cf. *De l'influence des passions*, p. 66.

25. *De la littérature*, respectivement, pp. 308, 329 et 325. L'auteur conçoit une république fondée sur les présupposés de mérite du libéralisme politique. Sur ce point, voir Tanenbaum (S.), "Staël : Liberal Political Thinker", in Gutwirth (M.) et alii, *Germaine de Staël crossing the Borders*, New Jersey, Rutgers University Press, 1991, p. 160.

26. *De l'influence des passions*, op. cit., p. 67.

27. *Ibid.*, pp. 326 et 321.

28. *De la littérature*, op. cit., p. 338.

Cette croyance au pouvoir de la raison dans la formation des mœurs et du citoyen, sera au cœur des considérations de Mme de Staël sur la participation à la vie publique. “*Le bonheur est un état sérieux. On peut en affirmer autant de la liberté*”, pose-t-elle. “*La dignité d’un citoyen est plus importante que celle d’un sujet*”, affirme Mme de Staël, “*car dans une République il faut que chaque homme soit un obstacle de plus à l’usurpation politique*”²⁹. Cette dignité citoyenne, due à la croyance dans les idées et les vertus républicaines, devra devenir la distinction de l’homme public : par l’éloquence il la transmet à l’ensemble des citoyens. La réflexion critique et l’éloquence sont donc “*les liens naturels d’une association républicaine*”. D’où l’importance du travail intellectuel qui a pour but de “*donner à la vérité son expression persuasive*” : c’est ainsi que la pureté du langage pénètre les âmes, fait progresser l’expression, et confère aux gouvernants l’art secret de persuader les esprits³⁰. A l’éloquence des discours, s’ajoute encore l’art d’écrire. C’est que ce talent “*peut devenir l’une des puissances d’un Etat libre*” : “*la gradation des termes, la convenance et le choix des mots, la rapidité des formes, le développement de quelques motifs, le style enfin, s’insinuent dans la persuasion des hommes*”³¹.

L’idée d’un nouveau mode de diffusion des idées se dessine clairement dans ces arguments : les livres et les imprimés, éclairant les esprits, ont préparé les événements politiques ; ils devraient en outre constituer les moyens efficaces pour pénétrer le for intérieur du citoyen de la République.

Dans une société républicaine, “*la pensée est plus démocratique*”³². Comment donc garantir, ou tout au moins permettre, le libre accès à la connaissance pour la majorité de la population qui en était jusqu’alors exclue ? Par la littérature et par le théâtre, répond Germaine de Staël. Pour l’écrivain, ce sont en effet les seuls moyens de communication dans une nation démocratique³³.

II - LA COMPLICITÉ ENTRE RAISON ET IMAGINATION

“ (...) la raison est la faculté qui juge toutes les autres ; mais ce n’est pas elle qui constitue l’identité de l’être moral”³⁴.

“On peut extraire des bons romans une morale plus pure, plus relevée, que d’aucun ouvrage didactique sur la vertu”³⁵.

29. *Ibid.*, p. 311.

30. *Ibid.*, pp. 76-77.

31. *Ibid.*, pp. 388-389. C’est moi qui souligne.

32. *Ibid.*, p. 311.

33. *Ibid.*, pp. 73-74. Sur l’importance de la dichotomie écrit/parlé dans l’argumentation de Staël, voir Tanenbaum (S.), *op. cit.*, pp. 161-162.

Il nous faut maintenant préciser les liens entre les arguments rationnels et abstraits de la philosophie, et la manière selon laquelle la vérité morale qui en naît peut conduire au plus profond du cœur.

Il s'agit là d'une question fondamentale pour ceux qui, comme Germaine de Staël, pensent que la connaissance de l'histoire et les réflexions philosophiques sont au centre des débats qui veulent saisir les destinées d'un peuple, de la France, en la constituant en une grande nation, avec ordre et liberté. Il fallait, affirme-t-elle en 1795, "*créer un gouvernement qui (...) mit un frein aux passions factieuses*"³⁶. Maintes fois, l'écrivain a relevé la résistance que les passions — les sentiments les plus forts et les plus indomptables — opposent à la constitution d'un pacte social, voire à un gouvernement fondé sur des lois. Dans une société républicaine, la sagesse est donc dans le juste milieu : celle de sentir "*jusqu'à quel degré on peut exciter ou comprimer les passions sans compromettre la liberté et son but, le bonheur public*". De là vient la certitude que "*la force du gouvernement doit agir sur [la nation]*", sur ses passions, ses sentiments de la même façon que "*la puissance de la raison d'un individu sur lui-même*"³⁷.

La reconnaissance d'un espace de droit pour la passion et pour les sentiments, donne aux écrits politiques de Germaine de Staël une tonalité particulière et profondément originale³⁸. Elle souligne que les systèmes et les arguments rationnels — même quand ils exercent un attrait puissant "*de par leur équilibre*" — ne touchent le for intérieur de façon durable que si les sentiments y jouent un rôle essentiel.

A l'aube du XIX^e siècle, Germaine de Staël procédait à un premier bilan des années 1790 et en concluait que la Révolution avait déjà opéré des changements sur les institutions de la France, aussi bien que sur les esprits des Français. Le style des écrits devait donc, lui aussi, se transformer car, comme le réaffirme Mme de Staël, "*le style ne consiste point seulement dans les tournures grammaticales : il tient au fond des idées, à la nature des esprits ; il n'est point une simple forme*"³⁹. Le roman, se substituant à la satire de l'Ancien Régime, serait alors plus conforme aux valeurs républicaines⁴⁰. Cette forme littéraire où tout est "*à la fois inventé et imité*", "*où rien n'est vrai, où*

34. *De la littérature, op. cit.*, p. 379.

35. *Essai sur les fictions, op. cit.*, p. 47.

36. *De l'influence des passions*, p. 67.

37. *Ibid.*, pp. 61-62.

38. A ce sujet, voir Fiorioli (E.), *Mme de Staël e A.W. Schlegel. Il potere ai feminine*, Verone, Libreria Universitaria Editrice, 1983, pp. 15-16.

39. *De la littérature, op. cit.*, p. 381.

40. Germaine de Staël pensait que la satire, forme littéraire associée à la monarchie, ne convenait plus à la République. Elle veut lui substituer la *novel* anglaise/le roman anglais, le roman moderne de Fielding, Richardson et Godwin, cette forme littéraire qui parvient à établir une espèce de complicité avec son lecteur. Un seul sujet pourrait être thème de moquerie dans une république : "*les vices de l'âme qui nuisent au bien général*". *De la littérature*, pp. 344-347, pp. 39-46.

tout est vraisemblable”, où “*la peinture de nos sentiments habituels*” semblent s’adresser directement au lecteur, parler de lui, de sa vie et de ses désirs intimes, serait désormais privilégiée comme le style républicain par excellence. La fiction littéraire, que Mme de Staël qualifie de “*naturelle*”, s’avère être la forme la plus sûre pour retenir l’attention du lecteur universel, l’éveillant et l’incitant aux valeurs morales nécessaires à la formation du citoyen. Extrait de la vie des gens ordinaires, le récit romanesque est capable de toucher en profondeur le for intérieur de par l’effet dramatique de l’art. A ses yeux, le pouvoir de persuasion du roman réside dans sa façon de s’emparer de l’imagination, “*la faculté la plus précieuse de l’homme*”, là où les images sont créées et les souvenirs sélectionnés⁴¹.

A la lecture de ces observations, on pourrait penser que Mme de Staël propose de se détourner de la dureté quotidienne, de se réfugier dans le domaine de l’imaginaire, afin de trouver en soi un abri contre les agressions d’un monde extérieur, déchiré⁴². Elle va néanmoins bien au-delà : dans le roman elle voit ce qui permet de renouer le lien avec ses semblables. Grâce à des arguments habilement introduits par les littérateurs dans la trame même du récit, les principes de la morale et les enseignements de la vertu pénétrant les replis les plus secrets du cœur, l’émeuvent : l’impression produite sur le lecteur y reste à jamais inscrite comme un sentiment. L’écrivain rappelle alors que si les livres de philosophie, préoccupés de morale, “*suffisent parfaitement à la connaissance de nos devoirs, ils ne sauraient entrer dans toutes les nuances de la délicatesse, détailler toutes les ressources de la passion (...), cette force impulsive qui entraîne l’homme indépendamment de sa volonté*” : “*il faut animer la vertu*”, ajoute Mme de Staël pour qu’elle “*combatte avec avantage les passions*”⁴³.

La primauté que Germaine de Staël assigne aux sentiments de l’âme la pousse à souligner l’importance du raisonnement sur les individus : c’est “*dans le silence de la retraite, [que l’on] discute avec sa raison les sentiments qu’on a soi-même éprouvés*”⁴⁴. En d’autres termes, elle croit que les traités moralistes sont incapables de pénétrer le for intérieur, de former des “*sentiments réfléchis*”, de faire en sorte que “*l’idée de devoir l’emporte sur la passion*”⁴⁵. Cet immense domaine des sentiments — “*la pitié, le courage,*

41. Je reprends ici les arguments développés par G. de Staël dans l’*Essai sur les fictions*, op. cit., pp. 39-51 et *De la littérature*, op. cit., ch. V, VI et VII.

42. Ses arguments visant à défendre la dimension créative de l’imagination et du pouvoir des images sur l’esprit humain font écho à ceux d’Edmund Burke quand, au milieu du XVIII^e siècle, il déclare : “*l’esprit humain possède une espèce de pouvoir créateur — l’imagination — qui présente à son gré les images des choses, soit dans l’ordre où elles ont été recueillies par les sens, soit en les combinant d’une manière nouvelle et dans un ordre différent*”, *Recherche philosophique sur nos idées du sublime et du beau* (1756). Nous nous sommes servi de l’édition facsimilé de la traduction française de 1803, Paris, Vrin, 1973, p. 33.

43. *Essai sur les fictions*, op. cit., p. 45.

44. *De l’influence des passions*, op. cit., p. 59.

45. R. Mauzi a souligné la tension inhérente à l’idée de bonheur dans les écrits de Mme de Staël, tension due au refoulement nécessaire des passions pour que le bonheur fasse place à

l'humanité”, mais aussi “*la vanité, l'envie et la haine*” — spécifique à l'homme, antérieur à la raison, “*agit en nous avant que nous soyons capables d'aucun calcul*”. C'est donc, pose-t-elle, du plus profond des convictions que doit partir “*l'impulsion de la vertu*”⁴⁶. Elle assigne à la trame romanesque, au travers de la dramatisation du quotidien, la tâche stratégique d'imprégner le for intérieur de vérité morale et, de par cette influence de la morale sur le for intime de chacun, de “*former les mœurs publiques*”⁴⁷.

Toutefois, ce que l'exercice solitaire de la lecture parvient à former dans l'individu, n'est pourtant guère capable d'éveiller des sentiments collectifs. L'amour de la patrie, cette passion sociale, exige, selon Germaine de Staël, une autre forme de littérature, la tragédie, une mise en scène théâtralisée des vertus politiques. Dans la représentation tragique, les idéaux éthiques et les exigences de l'égalité politique constitueront les traits essentiels de la “*dignité républicaine*”. En se référant au bien commun, aux souvenirs collectifs et aux événements historiques, la tragédie souligne ainsi les vertus des grands hommes⁴⁸. Or, c'est là que Mme de Staël voit la rencontre entre la généralité de la règle et la multiplicité des individus, là où les exceptions et les différences sont inévitables. Seul le sentiment d'appartenance à la patrie — ancré dans le for intérieur de chacun — garantirait l'unité, face à l'évidente différence individuelle, voire l'inégale condition des citoyens. On saisit alors l'importance accordée à la représentation tragique des thèmes politiques pour la formation des sentiments collectifs. Si “*la morale est la seule des pensées humaines qui ait encore besoin d'un autre régulateur que le calcul de la raison*”⁴⁹, écrit-elle, les passions publiques, telles que l'amour de la gloire, l'attachement aux devoirs, à la dignité et aux vertus républicaines, constitueraient le ressort qui pousse l'homme à aller au-delà de lui-même, à rechercher l'estime dans l'opinion de ses semblables⁵⁰.

Germaine de Staël ne saurait faire reposer les institutions républicaines sur la seule littérature de fiction — le roman et la tragédie ; elle confie encore à une future science de la politique, qui aura pour objet les “*hommes réunis en nation*”, la tâche de s'occuper des institutions ainsi que de faire le bonheur des citoyens, c'est-à-dire “*le bonheur réel*” se substituant aux anciennes notions métaphysiques. Il incomberait à cette science de procéder à l'examen

(suite note 45) l'âme de l'individu, tantôt que les passions (modérées) sont attendues sur le plan de l'univers social, donc collectif. Cf. *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 144-145.

46. *De la littérature*, p. 378. Voir, à propos du rôle des passions et des sentiments pour le politique, le travail inaugurateur de Ansart (P.), *La gestion des passions politiques*, Paris, L'Age d'Homme, 1983.

47. *De l'influence des passions*, op. cit., pp. 53 et ss.

48. *De la littérature*, pp. 352-353.

49. *Ibid.*, pp. 374-376. Cette idée apparaît à plusieurs reprises dans ses écrits. Ainsi, quand elle parle de l’“*influence de l'esprit sur la conduite*”, elle dit : “*là où il y a un cœur, il est seul écouté. Ce qu'on n'a pas senti soi-même est connu de la pensée sans jamais diriger les actions*”, *De l'influence des passions*, op. cit., p. 77.

50. *De la littérature*, p. 73.

Il nous faut maintenant préciser les liens entre les arguments rationnels et abstraits de la philosophie, et la manière selon laquelle la vérité morale qui en naît peut conduire au plus profond du cœur.

Il s'agit là d'une question fondamentale pour ceux qui, comme Germaine de Staël, pensent que la connaissance de l'histoire et les réflexions philosophiques sont au centre des débats qui veulent saisir les destinées d'un peuple, de la France, en la constituant en une grande nation, avec ordre et liberté. Il fallait, affirme-t-elle en 1795, "*créer un gouvernement qui (...) mit un frein aux passions factieuses*"³⁶. Maintes fois, l'écrivain a relevé la résistance que les passions — les sentiments les plus forts et les plus indomptables — opposent à la constitution d'un pacte social, voire à un gouvernement fondé sur des lois. Dans une société républicaine, la sagesse est donc dans le juste milieu : celle de sentir "*jusqu'à quel degré on peut exciter ou comprimer les passions sans compromettre la liberté et son but, le bonheur public*". De là vient la certitude que "*la force du gouvernement doit agir sur [la nation]*", sur ses passions, ses sentiments de la même façon que "*la puissance de la raison d'un individu sur lui-même*"³⁷.

La reconnaissance d'un espace de droit pour la passion et pour les sentiments, donne aux écrits politiques de Germaine de Staël une tonalité particulière et profondément originale³⁸. Elle souligne que les systèmes et les arguments rationnels — même quand ils exercent un attrait puissant "*de par leur équilibre*" — ne touchent le for intérieur de façon durable que si les sentiments y jouent un rôle essentiel.

A l'aube du XIX^e siècle, Germaine de Staël procédait à un premier bilan des années 1790 et en concluait que la Révolution avait déjà opéré des changements sur les institutions de la France, aussi bien que sur les esprits des Français. Le style des écrits devait donc, lui aussi, se transformer car, comme le réaffirme Mme de Staël, "*le style ne consiste point seulement dans les tournures grammaticales : il tient au fond des idées, à la nature des esprits ; il n'est point une simple forme*"³⁹. Le roman, se substituant à la satire de l'Ancien Régime, serait alors plus conforme aux valeurs républicaines⁴⁰. Cette forme littéraire où tout est "*à la fois inventé et imité*", "*où rien n'est vrai, où*

34. *De la littérature, op. cit.*, p. 379.

35. *Essai sur les fictions, op. cit.*, p. 47.

36. *De l'influence des passions*, p. 67.

37. *Ibid.*, pp. 61-62.

38. A ce sujet, voir Fiorioli (E.), *Mme de Staël e A.W. Schlegel. Il potere ai feminine*, Verone, Libreria Universitaria Editrice, 1983, pp. 15-16.

39. *De la littérature, op. cit.*, p. 381.

40. Germaine de Staël pensait que la satire, forme littéraire associée à la monarchie, ne convenait plus à la République. Elle veut lui substituer la *novel* anglaise/le roman anglais, le roman moderne de Fielding, Richardson et Godwin, cette forme littéraire qui parvient à établir une espèce de complicité avec son lecteur. Un seul sujet pourrait être thème de moquerie dans une république : "*les vices de l'âme qui nuisent au bien général*". *De la littérature*, pp. 344-347, pp. 39-46.